

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 31 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 24 Mars 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	50
Votants :	50
Pour :	50
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Patrick BONIN représente Patrick DELAUGEAS.

Excusés : Didier CLERJOUX donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Gérard MERCIER, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Edmond Claude DELPY, Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT, Jean-Michel LAGORCE, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

SECRÉTAIRE : M. Bertrand CAGNIART

OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 2020

Considérant qu'en application de l'article du CGCT susvisé, le conseil communautaire délibère chaque année sur le bilan des acquisitions et cessions sur le territoire de la Communauté de communes, lequel est annexé au compte administratif de l'année considérée,

Considérant le bilan des transactions 2020, conformément au tableau récapitulatif annexé à la présente,

AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021060-DE
Regu le 13/04/2021

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** :

- **de prendre acte** du bilan des acquisitions et cessions foncières et immobilières décidées au cours de l'année 2020 comme suit

2020	cession						
	Lieu : Commune de Terrasson				Superficie	Prix au m ² total HT	
	LES FAURIES	25/02/2020	AK 621c	SCI NSO IMMOBILIER	2976	21	62 496,00 €
	LES FAURIES	25/09/2020	AK 585 A	COUTAL IMMOBILIER	888	21	18648
	LES FAURIES	25/09/2020	AK 684A	Nicolas RODRIGO	1419	21	29799
	Lieu : Commune de LA FEUILLADE				Superficie	Prix au m ² total HT	
	GUINASSOU	15/12/2021	A145		140	10	1400
	Lieu : Commune D'AZERAT				Superficie	Prix au m ² total HT	
	ZAE LE ROUSSET	15/12/2021	LOT 7	SCI LA PEYRE	2100	11	23100
	ZAE LE ROUSSET	15/12/2021	LOT 8	SCI LA PEYRE	2878	11	31658

2020	Acquisition						
	Lieu : Commune D'AZERAT				Superficie	Prix au m ² total HT	
	ZAE LE ROUSSET	15/12/2021			Attente bornage	1,15	

- **d'annexer** le bilan décrit au compte administratif du budget principal de la Communauté de communes et aux budgets annexes afférents.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
 le 08/04/2021

Le Président,
 Dominique BOUSQUET.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210331-DE2021060-DE
 Regu le 13/04/2021